

Leur seul reproche

Avec toute la bonne volonté qu'ils y mettent, les Flynnistes ne peuvent trouver qu'un seul reproche à faire à l'hon. M. Marchand — c'est que durant qu'il a été orateur de l'Assemblée législative, les dépenses sessionnelles ont été plus élevées que sous l'orateur Leblanc, l'élu des flynnistes.

Si puéril que soit ce reproche, voyons un peu ce qu'il y a dans cela.

Après avoir donné des chiffres pour établir qu'en 1891 ces dépenses se sont élevées à \$94,766.39, l'auteur de la brochure électorale de ces messieurs ajoute : " Durant la session de 1896, sous un orateur conservateur, cette dépense est tombée à \$49,301.43, soit \$45,000 de moins."

Voilà le seul et unique reproche que les conservateurs, même les plus enragés, comme les gens du *Courrier du Canada* et de *L'Avant-Garde*, trouvent moyen de faire à M. Marchand.

Avant de montrer ce que vaut ce reproche, faisons une petite comparaison.

A la page 28 des comptes publics pour 1886, on constate que durant cet exercice, le dernier du régime Ross-Taillon, les dépenses sessionnelles se sont élevées à \$51,891.69. L'hon. M. Wurtele, maintenant juge de la Cour d'Appel, était alors orateur.

A la page 30 des Comptes publics pour 1887, on voit que les dépenses sessionnelles pour cette exercice n'ont été que de \$36,914.99. L'hon. M. Marchand était alors orateur.

Dépenses sessionnelles sous M. Wurtele, 1886.....	\$51,891 69
Dépenses sessionnelles sous M. Marchand, 1887.....	36,914 99

Diminution par M. Marchand.....	\$14,976 70
---------------------------------	-------------

Ce n'est toujours pas un si mauvais début.

Maintenant, il est un fait qu'il ne faut pas oublier : à part la nomination des employés surnuméraires, l'Orateur n'a pas le contrôle des dépenses sessionnelles, qui sont régies et déterminées par